



COLLÈGES

POUR UNE ANNÉE
SCOLAIRE RÉUSSIE,
**NOUS VOUS
ACCOMPAGNONS
PAS-A-PAS**

ENTRE NOUS
IL N'Y A
QU'UN PAS.

LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest





La rentrée scolaire marque toujours un tournant important, en particulier lors du passage de l'école primaire au collège !

Pour les élèves de 6^e, c'est l'heure des découvertes, tandis que les autres reprennent leurs habitudes. Pour tous, il est essentiel de s'adapter rapidement afin de travailler dans de bonnes conditions. Le Conseil départemental crée un environnement propice à la réussite à travers son Plan collèges, ses investissements en mobilier et matériel informatique, son programme de restauration « Du 47 dans nos assiettes », et la présence quotidienne de ses agents, entre autres initiatives.

À vous, collégiens et collégiennes, ainsi qu'à vos parents, nous souhaitons une excellente année scolaire !

Sophie Borderie

Présidente du Conseil départemental de Lot-et-Garonne

Nicolas Lacombe

Vice-président du Conseil départemental en charge des Politiques éducatives et des Collèges



Le Conseil Départemental investit pour les collèges



28 collèges publics dont 4 cités scolaires

12 300 élèves de la 6^e à la 3^e



300 agents techniques en charge de la restauration collective, de l'entretien, la maintenance, l'accueil, la prévention



2€ maximum



le repas en demi-pension

17 collèges « bio-engagés »

10 000

repas servis par jour = 1,4 million de repas par an



83 M€

5,4 M€

De dotation versée aux collèges pour assurer leur fonctionnement

consacrés au Plan collèges pour la rénovation des établissements



1,2 M€

dédié à l'équipement et au mobilier

En savoir plus : www.lotetgaronne.fr

Chèque Asso, « un coup de pouce pour ton activité ! »



Le Département reconduit pour une nouvelle saison le dispositif « Chèque Asso » afin de favoriser la pratique culturelle, sportive ou de loisirs des jeunes. Les élèves dont les familles sont bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (ARS), scolarisés en collège public, privé ou maisons familiales rurales (4^e et 3^e pour les MFR) et les jeunes de moins de 18 ans bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) peuvent recevoir cette aide de 50€ après en avoir fait la demande en ligne sur <http://subvention.lotetgaronne.fr> **Inscriptions jusqu'au 31 octobre 2024.**

Sur tous les plans



Connaissez-vous le Plan collèges ? Un projet ambitieux du Conseil départemental, pensé pour offrir aux élèves le meilleur environnement de

travail possible. Avec une enveloppe de 83 millions d'euros, l'engagement est clair : des collèges modernes,

accessibles et

durables pour

chaque élève. Tous les collèges publics de Lot-et-Garonne sont concernés.



Lancé en 2020, près de 70 % des projets du Plan collèges ont été engagés pour transformer les établissements en lieux d'apprentissage où excellence, durabilité et inclusion vont de pair. Parmi les réalisations récentes : l'extension de la cité scolaire de Marmande, l'isolation thermique de plusieurs collèges du département, et des travaux majeurs au collège Dangla à Agen.

Cette rentrée 2024 marque une nouvelle étape avec des projets ambitieux : la restructuration complète du collège Joseph Chaumié (Agen) pour un collège flambant neuf en 2025, la rénovation du collège Jacques Delmas de Grammont (Port-Sainte-Marie) ou du collège Ducos du Hauron (Agen), et bien d'autres projets encore pour assurer le confort et la réussite de tous les élèves !

Le Plan gymnases entre également en action, avec les premières interventions à l'étude pour les gymnases de Casseneuil, Penne-d'Agenais et à Fumel (Moncany), afin d'offrir des infrastructures sportives de qualité aux enfants.

Enfin, **le Plan e-collège**, avec 1,2 million d'euros par an, a révolutionné l'équipement numérique des collèges, désormais tous reliés au Très Haut Débit. En parallèle, le partenariat avec Tr@nsnumeric permet de reconditionner le matériel, créant une offre solidaire pour les familles modestes et réduisant la fracture numérique.



À table !

Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne s'engage, depuis presque 15 ans, pour servir aux collégiens des repas à base de produits frais, locaux et bio, avec le programme « Du 47 dans nos assiettes ».



Local et bio. Ce programme vise à lutter contre le gaspillage alimentaire, servir des plats équilibrés, améliorer la qualité des repas proposés, valoriser notre agriculture en privilégiant les circuits courts et en favorisant l'introduction de produits locaux et frais. Et c'est un succès : sur les 24 établissements sous la responsabilité du Département, 17 collèges sont désormais labellisés « Établissement Bio-Engagé » ! C'est-à-dire que 25 % en moyenne des produits achetés sont issus de l'agriculture biologique. Et dans tous les restaurants des collèges, près de 100 % des produits frais servis sont d'origine locale. La mise en place d'un groupement d'achat départemental mobilisant 300 producteurs et éleveurs lot-et-garonnais a permis d'atteindre ces objectifs ambitieux.



Au bon prix. Depuis 2022, le Département agit pour plafonner le coût du repas, qui ne revient qu'à 2 € maximum en demi-pension pour les familles, alors que le coût réel du repas est d'environ 9 € (matières premières, frais de personnel, etc.) ! Cela représente une économie annuelle de minimum 120€ par famille. Cette

maîtrise du coût du repas est possible grâce au Conseil départemental qui verse chaque année une compensation aux établissements.

Équilibré. Chaque collège dispose d'un plan alimentaire validé par une diététicienne. Les menus sont établis sur 20 repas successifs pour alterner et diversifier les aliments. Composé d'une entrée, un plat, un accompagnement, un laitage et un fruit, le plateau du demi-pensionnaire est varié et équilibré.

Moins jeter ! Nos chefs cuisinent des produits de qualité et adaptent les quantités selon les appétits pour limiter les restes. La qualité des produits, la maîtrise des volumes commandés et préparés et l'éducation des élèves au goût, ont permis de faire baisser le gaspillage alimentaire.



Marassé (Layrac)
avec différents éleveurs répartis sur l'ensemble du département

Légumes bio

les plus

- Cultivateurs installés dans un rayon de 30 km autour du site de conditionnement
- Production raisonnée

Bio Garonne
(Port-Sainte-Marie)

Porc et Bœuf

les plus

- Viande certifiée 100 % en provenance d'éleveurs locaux
- Taille des morceaux adaptée à la consommation des élèves

D'où vient
le repas*
de votre
enfant ?

* Un menu parmi tant d'autres...
« 100% local »

Crème
bio

Alliance BIO
(Moncrabeau)

Gaëc de la Séoune
(Beauville)

Légumineuses bio

les plus

- Gamme diversifiée
- Du semis à la commercialisation, tout est 100 % local

les plus

- Produits fabriqués à partir du lait entier des vaches de l'exploitation
- Produit non standardisé



Menus végétariens. Chaque semaine, les chefs établissent un menu végétarien pour diversifier l'apport en protéines. Des légumineuses riches en protéines végétales sont associées à des céréales, des légumes et des produits laitiers. Les chefs suivent des formations pour proposer une cuisine renouvelée et créative favorisant l'éducation au goût.

À chacun son parcours éducatif

Art ? Culture ? Santé ? Citoyenneté ? Orientation ? Le Conseil départemental s'engage à offrir à tous les collégiens de notre département des parcours éducatifs de qualité, en investissant chaque année 240 000 € pour soutenir les collèges publics.

Cette initiative est là pour garantir que chaque élève, de la 6^e à la 3^e, ait un accès égal à des activités culturelles, citoyennes et de santé. Deux objectifs simples : réduire les inégalités et offrir à chacun la chance de s'épanouir pleinement.

Chaque année, un appel à projet est lancé pour les 28 collèges du département. Grâce au soutien financier de l'État et du Département, nos collégiens peuvent participer à des projets variés, par exemple : « Collège au cinéma », « Déconstruire les préjugés de l'immigration », « Semaine de l'eau », « Semaine de l'arbre et de la forêt », « Chœur en scène »...



Quelques projets pour cette nouvelle année :

- **Les ateliers de l'égalité filles-garçons**
- **Sportez-vous bien**
Promouvoir l'égalité et encourager la pratique d'activités physiques, dans la dynamique des Jeux olympiques.
- **La lutte contre le harcèlement scolaire**
Soutien renforcé pour les actions des collègues dans le cadre de la convention éducative, en complément du dispositif pHARe de l'Éducation Nationale.
- **Préparer le collège de demain**
Accompagner les collègues dans la mise en œuvre d'actions concrètes en matière de développement durable.

Avec le soutien de plus de 200 partenaires locaux, un budget supplémentaire de 200 000 € est consacré à la création de parcours pédagogiques diversifiés. Cela permet d'enrichir l'expérience scolaire des enfants et de leur offrir des opportunités d'apprentissage uniques.

COMETT
COURTS-METRAGES ET TERRITOIRES

La magie du cinéma dans les collèges

Le dispositif COMETT (Courts-Métrages et Territoires) arrive dans les collèges pour une aventure cinématographique inédite. Grâce à un abonnement financé par le Conseil départemental, les enseignants et professionnels de l'éducation pourront accéder à une plateforme qui permettra de découvrir des courts-métrages tournés près de chez vous, accompagnés de ressources pour mieux comprendre le 7^e art. Avec des analyses captivantes, des secrets de production, et des parcours éducatifs passionnants, COMETT, mis en œuvre par le Bureau d'Accueil des Tournages de Lot-et-Garonne, encourage l'éducation à l'image et transforme chaque séance de classe en un voyage au cœur du cinéma.

Rendez-vous sur www.comett.org

La convention éducative, késako ?

La convention éducative du Conseil départemental est un ensemble de parcours thématiques et pédagogiques, créés en partenariat avec l'Éducation Nationale, dans lesquels les collèges peuvent inscrire leurs projets autour de l'art, la culture, la citoyenneté, la santé et l'orientation. Les projets retenus sont alors financés par le Département. Grâce à cette convention, les enfants bénéficient d'un environnement éducatif riche et stimulant, où chaque projet est pensé pour les aider à grandir, à s'épanouir et à se préparer pour l'avenir.

Égalité filles-garçons : tous concernés !

Les mentalités évoluent mais il reste encore du chemin à parcourir. Pour éveiller encore un peu plus les consciences, le Département de Lot-et-Garonne a fait de l'égalité entre les filles et les garçons une grande cause départementale.



Les ateliers de l'égalité : les élèves participent à un parcours de sensibilisation de trois jours. Une dizaine de volontaires est désignée comme « vigies de l'égalité » pour représenter et diffuser le message de l'égalité au sein de leur établissement grâce à la création d'un projet pédagogique. 7 établissements sont candidats cette année.

Changer les règles, briser les tabous : l'accès aux protections périodiques est une source d'inégalité entre les filles et les garçons. Le coût élevé des protections place les jeunes filles en situation de « précarité menstruelle », et entraîne de l'absentéisme, qui peut conduire au décrochage scolaire. Le Département a donc installé des distributeurs de protections périodiques gratuites et accessibles à toutes dans l'ensemble des collèges du département.



Le +
« Les règles, et si on en parlait ? » : livret élaboré avec les infirmières scolaires pour briser les tabous et déconstruire les idées reçues sur les règles, en s'adressant à la fois aux garçons et aux filles.

CDJ : la voix des jeunes

Le CDJ (Conseil Départemental des Jeunes) recrute ses prochains membres ! L'appel à candidature pour le mandat 2024-2026 est lancé.



En partenariat avec l'Éducation Nationale et soutenu par le Département, le CDJ offre aux jeunes une opportunité unique : donner du sens à la citoyenneté, comprendre les enjeux de société, s'investir dans la vie publique et concrétiser des projets citoyens.

Les membres du CDJ, des collégien-ne-s élu-e-s pour une durée de deux ans en binômes paritaires au sein des établissements scolaires volontaires, se réuniront une dizaine de fois tout au long du mandat, pour échanger, construire et œuvrer ensemble. Ils auront l'opportunité de représenter et défendre les intérêts de leurs camarades. Pour ce nouveau mandat, ils travailleront sur « la politique jeunesse du département », afin de répondre aux véritables défis et besoins de leur génération.

Pour les collégien-ne-s qui souhaitent s'engager et agir pour le département, c'est le moment de s'adresser aux CPE des collèges !